

Documents de travail de l'équipe manding de l'Institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan.

Dans le cadre du projet manding-peul de l'A.C.C.T., l'Institut de Linguistique d'Abidjan vient de réaliser cinq fascicules concernant les parlers manding de Côte d'Ivoire. Les fascicules 1 et 2 constituent un rapport d'activité de l'équipe manding de l'I.L.A., nous ne ferons donc ici que les mentionner.

Le fascicule 3 (J. MAIRE, Enquête d'intelligibilité des parlers manding de Côte d'Ivoire) décrit l'application, à cinq parlers manding de Côte d'Ivoire, d'une méthode déjà utilisée en Côte d'Ivoire et ailleurs pour tester le degré d'intercompréhension entre parlers apparentés. Sans entrer dans les détails d'une méthodologie qui soulève quantité de problèmes devant lesquels le linguiste se sent parfois bien désarmé, signalons les conclusions essentielles auxquelles aboutit J. MAIRE. Le taux d'intelligibilité du parler désigné comme "dioula de Côte d'Ivoire" est partout élevé. Sont ensuite relativement bien compris hors de leur zone propre, en premier lieu le parler de Kong, puis celui d'Odienné. Par contre, le parler de Touba (mahou) et celui de Séguéla, qui ont entre eux un taux d'intelligibilité élevé, sont mal compris ailleurs. On notera l'utilisation du terme de "dioula de Côte d'Ivoire" pour désigner précisément cette variété de manding qu'utilisent les mandingophones de Côte d'Ivoire confrontés à des locuteurs de parlers manding différents de leur propre parler maternel. Il y a là une réalité sociolinguistique indéniable (à ne pas confondre avec le "dioula véhiculaire" plus ou moins pidginisé parlé par des Ivoiriens dont la langue maternelle n'est pas un parler manding), même si ce dioula de Côte d'Ivoire de toute évidence ne présente pas un tableau aussi monolithique qu'un parler en situation historique ancienne. On pourrait rajouter que ce dioula de Côte d'Ivoire, outre sa fonction de langue de contact, devient de plus en plus la langue première de locuteurs nés de parents mandingophones mais vivant dans les centres urbains situés hors de l'aire traditionnelle des parlers manding.

Les fascicules 4 (J. MAIRE, Enquête dialectologique du dioula de Côte d'Ivoire et du dioula de Kong) et 5 (C. BRACONNIER, Enquête dialectologique du dioula de Côte d'Ivoire et du woʒɛnɛkã) sont pour le linguiste les plus

intéressants. On regrettera seulement un intitulé fort peu adéquat: ce n'est pas d'"enquête dialectologique" à proprement parler qu'il est question ici, mais de comparaison lexicale et phonétique de parlers pris deux par deux: une liste lexicale de référence, établie dans ce parler désigné comme "dioula de Côte d'Ivoire", dont la définition a été rappelée ci-dessus, est confrontée à une liste lexicale du parler de Kong dans le fascicule 4, à une liste lexicale du parler d'Odienné dans le fascicule 5.

Les auteurs ne se sont pas contentés de données brutes, ils ont classé phonétiquement les correspondances et se sont attachés à les quantifier. Et c'est là que, sans remettre en question l'intérêt intrinsèque de tels documents, on peut faire quelques remarques d'ordre méthodologique.

Les auteurs ont noté à juste titre que la notion de "mots complètement différents" doit, dans de telles comparaisons lexicales, être maniée avec prudence. On peut alors se demander si par exemple cela valait bien la peine de retenir le chiffre de 12 % de mots complètement différents entre dioula de Côte d'Ivoire et dioula de Kong, ce chiffre apparaissant comme manifestement beaucoup trop élevé, et comme découlant du hasard des réponses fournies par les informateurs bien plus que de différences intrinsèques entre les parlers. Nous lisons par exemple que pour "accoucher" le dioula de Côte d'Ivoire wóro correspond au dioula de Kong ǰǰǰ, que pour "demander" le dioula de Côte d'Ivoire kó fǰ /affaire/dire/ correspond au dioula de Kong dáari ké /demande/faire/, que pour "crû" le dioula de Côte d'Ivoire kéné correspond au dioula de Kong mǰbari (soit littéralement: non-mûr, non-cuit), que pour "perdre" le dioula de Côte d'Ivoire túnú correspond au dioula de Kong fǰri, etc.; quiconque a une certaine expérience des parlers manding jugera fort suspectes de telles "différences": il serait en fait très étonnant que, dans de tels cas, les deux termes n'existent pas (au moins sous des formes phonétiquement voisines, et avec peut-être quelque nuance de sens) dans les deux parlers à la fois. Restent quelques cas où il semble bien que le dioula de Kong atteste un radical différent, par exemple dánaya "chasseur", radical qui se retrouve curieusement à l'extrême ouest du domaine manding (mandinka dánna) alors que le dioula de Côte d'Ivoire atteste là la forme dóso plus banale dans les parlers orientaux. A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les parlers de Kong et d'Odienné semblent particulièrement proches de la koiné urbaine désignée comme dioula de Côte d'Ivoire; peut-être des différences plus nettes apparaîtront-elles lorsque de telles comparaisons seront faites à propos d'autres parlers.

Il faut aussi soulever le problème suivant: le fait d'avoir choisi comme référence une liste lexicale du dioula de Côte d'Ivoire s'impose certes dans la perspective pratique qui sous-tend ces travaux, et qu'il ne s'agit pas de dénigrer ici. A ce niveau là, rien à dire. Par contre d'un point de vue proprement dialectologique, quel sens y a-t-il à étudier des correspondances phonétiques entre d'une part des parlers de terroir fonctionnant de longue date comme des entités linguistiques relativement autonomes, et une koiné urbaine encore largement en gestation, postérieure aux parlers de terroir dont d'ailleurs elle doit pour une part au moins être issue? On aimerait d'ailleurs en savoir plus sur l'établissement de la liste lexicale de référence. Cette remarque n'est pas à prendre comme une mise en question de la valeur de cette liste; simplement, alors que pour un parler de terroir l'établissement d'une liste lexicale représentative ne pose guère que le problème de choisir un informateur aussi "authentique" que possible, pour une koiné urbaine par contre se posent immédiatement une masse de problèmes d'ordre sociolinguistique, dont on aimerait savoir comment les chercheurs d'Abidjan les ont abordés. Les fluctuations atteignent dans une koiné urbaine telle que le dioula de Côte d'Ivoire un degré sans commune mesure avec ce qu'elles peuvent être dans le parler d'un village, et on peut se demander s'il est tout à fait cohérent de mettre en regard pour établir des correspondances phonétiques, d'une part des listes lexicales qui doivent représenter la compétence effective d'un groupe relativement homogène de locuteurs (les locuteurs d'un parler de terroir), d'autre part une liste lexicale nécessairement idéalisée, qui sélectionne vraisemblablement pour chaque item lexical la forme la plus fréquente sur un échantillon d'informateurs (avec tous les problèmes sous-jacents à ce type de démarche).

Encore une fois, ces remarques n'enlèvent rien à l'intérêt de tels documents, et il est clair que dans la perspective des applications pratiques il est important d'avoir des lexiques mettant en correspondance parlers de terroir et parler urbain commun. Mais il importe d'avoir conscience que ce faisant, ce n'est pas tout à fait de la dialectologie que l'on fait. L'étude d'une koiné urbaine est en soi un problème de linguistique différentielle, auquel ne conviennent pas forcément les techniques de la dialectologie "classique", ou géolinguistique: la description d'un tel parler nous situe d'emblée dans le domaine bien moins confortable de la sociolinguistique. Il est certain que nos collègues de Côte d'Ivoire n'ont pas la tâche facile,

face à une réalité dont l'importance croissante n'échappe à personne, et qui reste néanmoins si difficile à cerner. Souhaitons-leur de ne pas pour autant céder au découragement, et de continuer à nous livrer une information précieuse sur cette partie du domaine manding à la fois si diverse au niveau de ses parlers de terroir et si intéressante par les problèmes de sociolinguistique que soulève la diffusion actuelle du manding dans les centres urbains.

Denis CREISSELS